

<https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/paris-deux-semaines-de-greve-contre-la-precarite-dans-l-animation-periscolaire-111025931#:~:text=Selon%20les%20chiffres%20du%20syndicat,d'ann%C3%A9e%202023%20et%202024.>



RAPPORTS DE FORCE

L'info pour les mouvements sociaux



Paris : deux semaines de grève contre la précarité dans l'animation périscolaire

10 novembre 2025 Guillaume Bernard

Ce 10 novembre, 200 écoles parisiennes ont fermé leur service de restauration faute d'agent·es d'animation périscolaire. C'est le début d'une grève de deux semaines, appelée par trois syndicats de la mairie de Paris. Ils dénoncent un manque d'effectif chronique ainsi que la grande précarité des salarié·es.

« On annonce des fermetures dans plus de 200 écoles sur 620 à Paris », dénombre Nicolas Léger, co-secrétaire général du [Supap-Fsu](#). Ce lundi 10 novembre 2025, ce syndicat, majoritaire dans l'animation à la mairie de Paris, ainsi que la CFDT et la CGT annoncent deux semaines de mobilisation dans l'animation périscolaire.

Tous les jours, entre 11h25 et 12h25, une heure de grève sera observée par les agent•es. « *Cela nous permet d'avoir un maximum d'impact en faisant tenir la grève sur la durée, car on ne perd qu'une heure de salaire**. Les élèves doivent se rendre à la cantine entre 11h30 et 13h30, mais s'il n'y a pas assez d'animateurs cela n'est pas possible, ils doivent donc manger chez eux », poursuit le syndicaliste. L'objectif de la mobilisation : l'embauche de nouveaux agents dans une profession qui souffre d'un sous-effectif chronique et d'une grande précarité.

« *C'est urgent car nous faisons face à des situations de plus en plus complexes. Le nombre d'enfants à besoins éducatifs spécifiques et en situation de handicap augmente. Nous sommes trop peu nombreux et trop peu formés pour faire face à cette hausse* », estime l'agent.

Dans l'animation : travailler sans contrat de travail

« *La ville devrait former au moins 80% de ses effectifs au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Or, on est en dessous des 50%. De plus, à peine 2% des salarié•es ont une formation à l'animation.* » Le syndicaliste déplore également le non respect du droit du travail le plus élémentaire. « *On a des milliers de collègues qui occupent des postes d'animation à l'année sans signer aucun contrat de travail. Or 95% d'entre eux aimeraient en signer ! On le comprend : cela permet de louer un appartement, de faire un prêt, de sortir de la précarité. Mais pour l'instant la mairie refuse de le faire et préfère être condamnée au tribunal administratif* ». Selon les chiffres du syndicat, en 2024, près de 8 500 agent•es d'animation étaient vacataires.

Des mobilisations d'une semaine avaient déjà été menées dans l'animation en fin d'année 2023 et 2024. « *On avait eu de trop maigres avancées et le prochain budget emploi de la mairie ne nous laisse pas penser qu'il y aura des : la majorité, qui se dit de gauche, retire encore des postes dans les écoles tandis qu'on recrute 400 nouveaux agents de police municipale* », tacle Nicolas Léger.

Le syndicaliste espère qu'une mobilisation d'ampleur permettra de rouvrir des négociations. « *Pour l'instant on reste sur deux semaines de lutte. On attend la réouverture des négociations. Le préavis de grève que nous avons déposé court jusqu'au 31 décembre, il est donc possible qu'il y ait des suites au-delà de ces deux semaines* », conclut-il. Pendant ce temps, les syndicats souhaitent relancer une pétition, en compagnie d'associations de parents d'élèves, pour demander des moyens supplémentaires.

*Une modalité de lutte qui gêne tellement l'employeur qu'elle a été entravée, souvent illégalement, dans d'autres municipalités.